

# LA NOUVELLE-FRANCE

REVUE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ET NATIONAUX

DU

CANADA FRANÇAIS

---

---

TOME II

JUIN 1903

N° 6

---

---

## AU PIED DU MONUMENT BOURGET

---

Monseigneur l'Archevêque de Montréal a été heureusement inspiré non seulement quand il a conçu l'idée d'élever un monument à son illustre prédécesseur M<sup>gr</sup> Bourget, mais encore quand il a choisi pour l'inauguration de ce monument le 24 juin, jour de notre fête nationale. C'est déjà un acte de haute sagesse, en même temps que de reconnaissance et de justice, que de faire revivre le grand Evêque en ce superbe bronze, digne du talent de notre sculpteur national, et de le remettre debout au cœur même de cette grande ville de Montréal qu'il a tant aimée, à la porte même de cette Cathédrale qu'il avait rêvée comme le témoignage impérissable de son attachement à la Chaire de saint Pierre; c'est rappeler à la ville et au diocèse ce qu'ils devront toujours à celui qui a tant fait pour leur développement civil et religieux; c'est leur redire, comme d'ailleurs le fait si bien la simple et admirable inscription du piédestal, de rester fidèles au dernier vœu de leur Pasteur dans son mandement d'adieu: « Mes enfants, gardez le dépôt sacré des traditions; souvenez-vous de mes labeurs. »

Mais en choisissant la fête nationale comme jour du dévoilement, M<sup>gr</sup> Bruchési témoigne que c'est à la nation tout entière

qu'il veut s'adresser, non seulement pour qu'elle se réjouisse de la gloire d'un de ses enfants, mais pour qu'au pied de cette statue elle vienne trouver un enseignement vital pour son avenir. Si je puis dire ainsi, c'est une leçon nationale que ce monument doit donner au peuple de la Nouvelle-France ; et la revue *La Nouvelle-France* est dans son rôle en répétant cette leçon aux quatre coins du pays.

Si des qualités nombreuses et de grandes vertus ont orné l'âme de M<sup>ST</sup> Bourget, il en est une que l'on doit appeler sa qualité maîtresse, le trait saillant de son caractère : cette qualité, c'est la force. C'est elle que son panégyriste au regard si pénétrant, le regretté M. Colin, ne pouvait manquer d'apercevoir entre toutes, et c'est elle qui lui fit choisir le texte de sa magnifique oraison funèbre—chant d'une grande âme sur la tombe d'un héros—: « *Dominus dedit illi fortitudinem, et usque ad senectutem permansit illi virtus.* » Tous ceux qui l'entendirent—celui qui écrivit ces lignes en était un—n'oublieront jamais les nobles aspirations qu'éveilla dans leurs âmes la grandiose évocation de cette force, et des œuvres merveilleuses qu'elle a enfantées pour Dieu et la patrie.

Et aujourd'hui que la voix éloquente de M. Colin s'est tue pour jamais, c'est à ce bronze de parler au peuple, c'est à lui de montrer, sous les traits si mâles de cette tête sculpturale, cette force d'âme qui fut le grand don de M<sup>ST</sup> Bourget, et qui est le grand besoin de notre époque comme le grand besoin de notre race.



Au point de vue social, le grand fait de notre époque, c'est l'avènement de la démocratie. On peut dire que, surtout depuis l'apparition du Christianisme, tout ce qui est arrivé dans les sociétés tendait graduellement à cet avènement, par une évolution sourde et lente, mais certaine. Alexis de Tocqueville constatait que c'était « le fait le plus continu, le plus permanent, et le

plus ancien que l'histoire connaisse.» Et un Anglais, au style lourd mais à l'esprit profond, Benj. Kidd, a écrit il y a quelques années sous le titre de *Social Evolution* un livre magistral, quoique discutable en bien des points, pour montrer les progrès de cette évolution.

Quelles que soient donc nos attaches et nos admirations pour l'état de choses d'autrefois, aujourd'hui nous devons accepter l'inévitable ; sous toute forme de gouvernement, nous voyons de plus en plus que désormais l'aristocratie n'est plus celle du sang, mais celle du talent ; que l'aristocratie ne se perpétue plus par l'hérédité, mais que pour chacun l'aristocratie commence et finit à lui-même. Qu'il y ait toujours une aristocratie, la chose s'impose à toute société, par suite de l'inégale répartition des talents ; mais de nos jours, c'est l'aristocratie démocratique, si je puis dire ainsi, l'aristocratie qui se recrute de bas en haut, qui monte à la tête des nations et vient les diriger ; c'est à elle de créer les grandes œuvres que jadis l'aristocratie du sang était seule en état de créer. En Amérique surtout, où dès l'origine les grandes familles ont manqué, nous voyons cette ascension des plus infimes citoyens au plus haut rang, cette formation d'une aristocratie intellectuelle et financière qui doit être la tête et le guide des peuples.

Or, de plus en plus, il est facile de constater le danger inhérent à cet état social actuel ; parce qu'il est possible à tout citoyen d'arriver au sommet, l'ambition de chacun devient sans bornes, et pour parvenir on sacrifie tous les principes. Aussi voit-on dans tous les pays une foule d'hommes brillants qui réussissent à monter, mais donnent chaque jour le triste spectacle de leur faiblesse de caractère. En Europe, où le système parlementaire fleurit partout, il faut voir, par exemple, à quelles influences incroyables obéissent tant de députés, qui pourtant savent tourner de si belles phrases. En Amérique, pour ne prendre qu'un exemple actuel, pourquoi le danger des "Trusts"—peut-être le plus formidable danger social qui se soit vu, puisque par le cours logique des choses la masse entière du peuple ouvrier va

s'organiser, et se lever un jour et se porter aux derniers excès — pourquoi ce danger ne peut-il être conjuré ? Parce que les députés et les sénateurs, qui pourraient faire des lois préventives, se laissent acheter par les capitalistes multi-millionnaires. Nous sommes en régime démocratique : peut-on jamais dire que le peuple fait sa volonté ? . Il fait la volonté de ceux qui le mènent, et ceux qui le mènent font la volonté de quelques mystérieux personnages cachés dans la coulisse. La grande tentation, c'est de sacrifier son pays à la bourse. La faiblesse de caractère, voilà le danger.

Autrefois les enfants des grandes familles recevaient une éducation ordinairement soignée ; surtout on leur inculquait le culte de l'honneur ; et leurs grandes ressources les mettaient à l'abri des tentations mesquines. Aujourd'hui ceux qui parviennent ont souvent d'admirables qualités ; mais souvent aussi leur éducation morale a été manquée, et leur désir de monter les entraîne à d'étranges bassesses ; l'égoïsme amollit chez eux le caractère. Je le répète, la force du caractère est le plus grand besoin de notre époque.

\* \* \*

Paraîtrai-je trop hardi, si je soutiens que cette force est aussi le besoin de notre race ? . . . En tout cas je donne mon opinion telle que les longues années passées en Europe me l'ont formée et confirmée.

Le trait le plus saillant qui distingue les races du Sud des races du Nord, c'est qu'aux premières Dieu semble avoir donné de préférence la grâce avec l'intelligence, et aux autres la force avec la volonté. Dans le Sud, — et c'est là surtout que vivent les races latines, — tout paraît gracieux, la nature elle-même avec ses chaudes couleurs de ciel et de mer, ses riants contours de montagnes, sa végétation luxuriante ; c'est la région du soleil, la région de la lumière ; les esprits sont vifs et précoces, les costumes sont gais et pittoresques, les manières faciles et obli-

geantes. C'est la zône de la grâce. Mais montez au Nord, passez par exemple d'Italie en Autriche, ou mieux encore en Allemagne et en Hollande : tout est changé ; les pages fameuses de Taine sur les races du Nord, dans son *Histoire de la littérature anglaise*, vous reviennent tout de suite à la pensée. La nature est sérieuse ou sévère, le soleil est moins chaud, les nuages et les brouillards sont fréquents ; le peuple est affable, mais plus raide dans ses manières raisonnées, comme dans ses costumes sombres et rigides. Mais vous sentez aussi que c'est la région du labeur, du travail ardu et opiniâtre, la région de l'effort et de la ténacité ; on parle moins, on est plus ponctuel, on ne flâne point au soleil, on s'égayé le soir en famille, mais après que la longue journée a été bien remplie ; on chante moins, — quoique l'on chante bien, — on pense moins vite, mais l'on pense laborieusement et profondément ; en un mot, on travaille ; on travaille intellectuellement. Quoi qu'en disent les Français, l'Allemagne est aujourd'hui par excellence le pays de la science, tout comme elle est le pays de la musique, quoi qu'en disent les Italiens. Surtout dans le domaine industriel, les peuples du Nord, Allemands et Anglais, n'ont-ils pas la suprématie du travail ? Leurs pays, où partout se dressent leurs colossales cheminées, ne ressemblent-ils pas à d'immenses usines ? Mais industrie, musique et science, tout chez eux porte le cachet du travail, et se montre plutôt comme le fruit de la force que comme le fruit de la grâce.

En visitant toutes ces contrées, — tout en admirant le divin Artiste qui a jeté dans l'univers le reflet de sa grâce et de sa force, de son Verbe et de son Amour, qui a donné la force à l'homme et la grâce à la femme, la force aux peuples du Nord et la grâces aux peuples du Sud, — je descendais à des considérations moins métaphysiques, je pensais à notre chère patrie canadienne. A Dieu ne plaise que je déprécie jamais le sang latin, ou que j'envie le sang teutonique ou saxon ! A Dieu ne plaise que j'ignore ce que notre sang a produit dans l'histoire du monde de grand et de généreux ! Ce que je constate seulement, c'est que le sang

---

latin enfante plutôt des hommes d'intelligence, de grands penseurs, de grands artistes, de grands orateurs, tandis que le sang teutonique ou saxon produit plutôt des hommes de volonté et d'action, de laborieux savants, d'infatigables chercheurs, de grands hommes d'Etat, d'admirables colonisateurs et des « bâtisseurs d'empire, » comme on dit en Angleterre.

Or, pour grandir et se fortifier, chaque peuple comme chaque individu doit tendre à corriger les défauts de ses qualités. Les races latines ont reçu la grâce, avec l'esprit et l'éloquence ; mais elles sont portées à pousser ces qualités jusqu'à la mollesse, à la légèreté, au verbiage sans frein, à la curiosité volage, à la mobilité des opinions, à l'amour du changement—voyez donc sur ce point la France de nos jours !—Les races du Nord ont reçu la force avec la volonté et la ténacité : mais elles sont portées à pousser ces qualités jusqu'à la morgue et à l'arrogance, jusqu'à l'opiniâtreté dans l'erreur, jusqu'à la dureté, la cruauté, la barbarie ; l'écrasement des faibles est peut-être leur plus grand péché dans l'histoire, depuis les invasions des Angles et des Saxons de jadis jusqu'aux invasions. . . de nos jours ! Et quelles autres que les races du Nord auraient pu s'entêter pendant tant de siècles dans l'hérésie si peu logique de la Réforme protestante ?

Le sang ne se change pas, mais par la raison le tempérament s'améliore ; une race doit rester elle-même et garder tout ce qu'elle a ; mais elle doit s'efforcer d'acquérir ce qui lui manque, comme de développer ce qu'elle possède. Nous qui sommes bien latins, nous ne manquons pas d'hommes aux talents brillants ; mais nos hommes de grand caractère sont rares. Nous parlons beaucoup et bien ; nous nous enflammons très vite ; mais que de feux de paille ! que d'inconstances et de caprices ! Et pourtant des hommes qui conçoivent de grandes entreprises, et y consacrent toutes leurs facultés et leur vie entière et ne reculent ni devant les obstacles ni devant les sacrifices, et savent planer plus haut que les sollicitations de l'or et les suggestions de l'égoïsme,—voilà ce qu'il nous faut avant tout, à nous qui avons

---

une mission sur ce continent, à nous qui sommes venus ici fonder une grande race. La force, la virilité du caractère, voilà notre grand besoin, voilà ce qu'il nous faut acquérir si nous voulons être complets, — complets dans l'action comme dans la pensée et dans la parole.

\*\*\*

La force ! voilà ce que nous a montré dans sa vie l'immortel archevêque Bourget. Il a su parler, il a su écrire, mais par-dessus tout il a su agir, il a su fonder, il a su créer ; et ses œuvres nombreuses et fécondes vivent et croissent toujours, et apportent de plus en plus leur appoint au bien moral et au progrès de notre pays. La force, voilà la grande leçon que la statue de M<sup>gr</sup> Bourget vient nous prêcher.

Et ceux qui savent voir remarqueront sur la poitrine du grand homme un petit signe que l'on voit aussi sur bien d'autres grands cœurs ; ils verront une croix, et en cette croix ils verront la source même de la force, et ils se rappelleront que la plus grande œuvre des siècles a été un jour opérée par la croix. . .

J.-A.-M. BROUSSEAU, p<sup>tre</sup>.

---

# QUESTIONS D'APOLOGÉTIQUE

---

## L'APOLOGÉTIQUE ET LE SURNATUREL

L'objet principal de l'apologétique chrétienne et catholique est de défendre, de justifier, de démontrer le fait surnaturel dans le monde et plus spécialement dans notre humanité. Il lui incombe d'abord de le constater et d'en préciser le caractère, dans son existence idéale, en reconnaissant et en montrant que la croyance et l'aspiration au surnaturel sont des faits dont la constance, l'universalité, la perpétuité à travers toutes les générations humaines, attirent l'attention de quiconque étudie la psychologie de notre race, puis de prouver qu'il n'appartient pas à la seule catégorie de l'idéal, qu'il est une réalité extérieure, une chose en soi, pour nous servir d'une expression en faveur dans la terminologie de la philosophie contemporaine, de conclure enfin que le surnaturel existe, réalisé au sein de l'humanité actuelle.

A cette fin elle s'enquiert des raisons *à priori*, qui le rendent, au moins à titre d'hypothèse, possible, vraisemblable, acceptable.

Puis surtout, comme il est affirmé sous la forme d'un fait réel, concret, historique, elle recueille, scrute, pèse, met dans leur vrai jour les preuves positives de ce fait et les témoignages de l'histoire dont son affirmation se réclame. Enfin, après avoir établi la réalité du fait surnaturel sur notre globe, il lui reste à déterminer où il se trouve certainement, à découvrir et à faire connaître laquelle des nombreuses sociétés religieuses qui se partagent l'humanité, et se prétendent en possession du don céleste, en a effectivement reçu le dépôt intégral et le conserve intact et pur de tout alliage.

\* \* \*

L'apologétique constate donc, en premier lieu, l'existence du surnaturel ; envisagé dans l'ordre idéal comme objet de

croyance et terme d'aspiration, comme mobile des actions humaines, et elle lui trouve le caractère d'un fait universel. Il se traduit dans les manifestations de la vie religieuse de toutes les nations. Un peuple, une tribu même, totalement dépourvus de croyances et de pratiques religieuses, ne se sont jamais rencontrés. Il est, en vérité, essentiel à l'humanité existante — la seule dont nous ayons à nous occuper, et qui tombe sous l'observation, — d'avoir une religion.

D'autre part, il n'y eut jamais de religion purement naturelle. Celle-ci, qui serait l'œuvre de la philosophie qui connaîtrait simplement Dieu comme l'Être Suprême, l'auteur de la nature, la cause première et universelle, conservant et régissant le monde suivant les lois qui présidèrent à sa formation, et qui sont depuis les lois inflexibles de la Providence naturelle, nous est à peine concevable. Nous concevons avec peine quelles sortes d'actes une telle conception de Dieu et de ses relations nécessaires avec l'homme, sa créature infime, réclamerait ou solliciterait de la part de ce dernier.

Ce n'est point le lieu d'esquisser ici la théorie d'une religion purement naturelle. Qu'il nous suffise d'exprimer notre conviction, née d'un mûr examen, que ceux qui s'y sont essayés, croyants et incroyants, se sont, à leur insu, d'ordinaire partiellement éloignés de leur cadre. Ils ont fait de la religion naturelle un tableau dont les traits empruntés à la religion surnaturelle n'appartiennent souvent qu'à celle-ci. Nous nous proposons d'y revenir plus tard.

\* \* \*

La religion surnaturelle est celle qui a pour base la croyance en une Divinité unie à l'homme par des relations que la nature ne comporte pas en réalité — ni la nature de l'homme, ni la nature de Dieu ; la croyance, disons-nous, en une Divinité rapprochée de l'homme et descendue au niveau de l'humanité, jusqu'à un certain anthropomorphisme, ou du moins jusqu'à une certaine

incarnation, s'identifiant soit avec quelque être humain, soit avec d'autres êtres de la création parmi ceux qui exercent une influence prépondérante sur les événements de la vie humaine ; ou même simplement la croyance en une Divinité qui entretient avec l'homme des rapports sociaux rappelant à beaucoup d'égards ceux des hommes entre eux ; enfin la croyance en la déification corrélative de l'humanité, au moins dans quelques-uns de ses membres, en son élévation jusqu'à la sphère divine, commencée pendant la vie présente et consommée dans la vie après la mort. Cette croyance en ce que nous appellerions une certaine identité entre Dieu et l'homme, a pour objet un fait, qui, si on le suppose réel et non chimérique, est essentiellement surnaturel, et essentiellement surnaturelle est aussi la religion qui repose sur cette base.

Or cette croyance, sous ses traits les plus généraux, se retrouve au fond de toutes les religions de la terre. Il est à peine besoin d'observer que l'ignorance, la grossièreté des instincts, les rêveries de l'imagination, les dépravations du cœur, voire même l'intervention préternaturelle d'une puissance supérieure à l'humanité, mais dévoyée et séductrice, travaillèrent, comme à plaisir, à obscurcir et à déformer un peu chez tous les peuples cette croyance fondamentale. Il n'en reste pas moins vrai que toute religion,—nous parlons de celles qui ont vécu et ont été vécues par les masses humaines,—s'appuyant sur cette donnée, se présente ou s'est présentée au monde comme surnaturelle, en ce qu'elle croit et affirme, on nous permettra de le répéter, l'existence d'une Divinité qui s'unit à l'homme, descend jusqu'à lui, l'élève jusqu'à elle, en ce qu'elle se propose, par les actes du culte proprement dit, de reconnaître et de resserrer les liens de cette union entre la Divinité et l'homme.

C'est là un fait dont l'universalité ne paraît pas contestable, et qui nous autorise à redire ce que nous remarquions plus haut : il n'y a pas, il n'y a jamais eu dans l'humanité existante de religion purement naturelle.

Le théologien catholique n'a pas de peine à assigner à cette loi sa raison. Il lui suffit de constater que, d'après la tradition révélée sur l'origine de l'homme existant, celui-ci appartient à une race essentiellement surnaturelle ; à une variété d'êtres humains, disons-nous, pour lesquels le surnaturel n'est pas, il est vrai, une propriété spécifique, mais un caractère de race. La croyance et l'aspiration au surnaturel constituent en lui un instinct de race, qui n'est guère moins profond, guère moins universel et irrésistible que ne le sont les besoins de sa nature proprement dite. Sous la poussée de cet instinct, la tradition qui affirme les relations étroites entre Dieu et l'homme, relations anthropomorphiques du côté de Dieu et déifiques du côté de l'homme, ne saurait tomber dans l'oubli. Elle tendrait plutôt à s'amplifier, à s'exagérer outre mesure, du moins parmi les hommes qui obéissent encore passivement aux impulsions de leur spontanéité. L'humanité primitive, la société antique et même une large fraction des peuples existants jusqu'à notre époque, méritèrent et méritent encore le reproche de saint Paul aux Athéniens : *per omnia quasi supersticiosiores vos video*, bien plus que l'imputation de naturalisme.

\*\*\*

Le fait du surnaturalisme originaire de toutes les religions pourrait vraisemblablement, s'il était admis, ne fût-ce qu'à titre d'hypothèse, éclaircir bien des problèmes dans l'étude comparée des religions antiques, soit disparues soit encore vivantes, sur leurs origines, leur évolution, leurs dogmes, leur symbolisme, etc. Il est à regretter que ceux pour lesquels ces sortes de recherches sont devenues une spécialité, soient invariablement partis de l'hypothèse opposée, de l'hypothèse exclusivement naturaliste ; qu'ils aient affecté d'identifier l'homme primitif ou antique avec l'homme nature, aidé de sa seule raison et de ses seuls instincts naturels, pour s'élever du spectacle de la création à la connaissance de la cause première et suprême, et aboutissant à des croy-

ances religieuses, comme résultat de ses premiers et impuissants efforts pour construire un embryon de système philosophique et cosmogonique. Il y a une autre hypothèse qu'ils ont ignorée ou sur laquelle ils n'ont pas daigné arrêter leur attention, et qui cependant pourrait être la vraie. C'est l'hypothèse surnaturaliste, d'après laquelle l'humanité aurait constaté par son expérience l'existence du surnaturel, dès son berceau, aurait reçu tout d'abord la connaissance de Dieu par révélation, la connaissance d'un Dieu se mettant à sa portée, à son niveau. Cette révélation se serait conservée, (avec bien des déformations, hélas !) dans le cours des âges, en vertu de ce que nous appellerions l'idiosyncrasie surnaturelle de notre race, sans parler des théophanies nouvelles qui purent s'échelonner à divers intervalles et se reproduire en différents lieux, et eurent pour effet de rafraîchir le souvenir et de préciser la signification des manifestations primordiales.

La société humaine suivit sans doute, sur le terrain de la connaissance de son Dieu et de ses desseins sur elle, une voie identique à celle que parcourt l'individu dont la raison s'éveille au milieu de ses semblables. Il connaît en premier lieu le Dieu du surnaturel, qui lui est révélé sous les traits d'un anthropomorphisme d'abord trop grossier, mais dont la notion s'épure à mesure que l'intelligence de l'enfant progresse, soit par le sain usage de la raison, soit par une révélation plus complète. Tel fut, croyons-nous, le procédé suivi par l'humanité entière. Mais à la recherche de ce Dieu, obscurément entrevu, qui est spécialement le Dieu de l'homme, elle tomba dans des aberrations dont la raison ne sut ni la préserver, ni la ramener, comme elle l'aurait dû, et comme elle l'aurait pu en principe ; c'est pourquoi *tempora quidem hujus ignorantia despiciens Deus*, c'est saint Paul qui parle (Act. XVII, 30), Dieu prit en pitié l'ignorance méprisable des siècles idolâtres, il ajouta progressivement aux données de la révélation primitive des éclaircissements complémentaires, des dogmes plus explicites, jusqu'au jour où par l'organe de son Fils Incarné, il acheva de livrer au monde le code des vérités reli-

gieuses qui le préserveront désormais, s'il les accepte et les conserve, des égarements de la superstition.

Tel est, esquissé à grands traits, le fait surnaturel que l'apologétique chrétienne constate et enregistre et dont elle a pour fonction subséquente de démontrer la légitimité, c'est-à-dire la réalité, en dehors des régions idéales de la croyance et des aspirations humaines.

\*\*\*

La première partie de la tâche qui lui incombe sur ce terrain, est d'examiner la question de la possibilité du fait en lui-même. Le surnaturel rêvé et poursuivi par l'humanité entière et plus clairement proclamé par certaines sociétés, les sociétés religieuses, peut-il être plus qu'un beau rêve, qu'un mirage décevant? Est-il au moins possible dans la réalité? N'implique-t-il rien de contradictoire, d'irrationnel?

La réponse à cette question dépend évidemment de l'idée que l'on s'est faite de Dieu, à supposer, (ce qui est loin d'être le cas le plus général), que, avant d'avoir reçu la révélation du surnaturel, on ait déjà de Dieu une idée préconçue.

Pour quiconque ne reconnaît pas l'existence d'un Dieu personnel, distinct du monde, d'une nature supérieure à celle de toute la création, contenant en son être infini toutes les perfections partiellement reflétées par les créatures, par conséquent doué d'intelligence et de liberté,—pour le panthéiste et l'athée, il est clair que le surnaturel est un non-sens. C'est en vain qu'on tenterait de leur en montrer directement la possibilité. La seule voie, pour cette classe d'hommes, d'être convaincus en cette matière, c'est *ab actu ad posse*. Si Dieu se révèle, se manifeste en fait, donne des preuves de sa souveraine raison et de sa souveraine liberté,—un peu comme chaque individu humain avec qui nous entrons en contact nous démontre expérimentalement et par des faits son existence, sa vie, sa raison, sa liberté, etc.,—si Dieu, disons-nous, se met en communication avec l'humanité,

noue effectivement, et sans qu'on en puisse douter, avec elle, des relations anthropomorphiques et défiantes, il n'y a pas de négation qui tienne contre la possibilité de ces faits existants et dûment constatés. C'est la voie par laquelle la plupart des hommes sont introduits dans la connaissance du surnaturel. Le fait leur est d'abord révélé et il leur apporte avec lui la preuve de sa possibilité. Cette voie reste ouverte aux esprits sincères et droits que les défaillances de la raison ou leurs préjugés philosophiques ont jetés dans l'athéisme, le panthéisme, l'agnosticisme, etc. Mais pour eux, nous en convenons, à moins qu'on ne les guérisse au préalable de leur erreur sur la nature de Dieu, il n'y a point de preuve directe et convaincante de la possibilité du surnaturel.

Au contraire quiconque reconnaît l'existence d'un Dieu personnel, tout-puissant, souverainement bon, souverainement libre, ne peut se dispenser d'admettre la possibilité du surnaturel, sous la forme qu'il revêt, dans la conception qui se dégage de l'ensemble des dogmes catholiques. On ne saurait sans contradiction dénier à ce Dieu le pouvoir de se communiquer lui-même à sa créature par voie d'union, après lui avoir communiqué la ressemblance de lui-même par voie de création, de s'unir à elle, s'il l'estime convenable, par bonté et par amour, soit en l'élevant jusqu'à lui, soit en descendant jusqu'à elle. Réduit à ces termes, le surnaturel doit être regardé comme évidemment possible.



Le rationalisme a coutume de nous accuser d'anthropomorphisme, parce que l'idée que nous nous formons de la conduite de Dieu à l'égard des hommes implique une frappante similitude avec la conduite des hommes entre eux.

Le mot d'anthropomorphisme est susceptible de plusieurs sens. Il a été inventé primitivement pour désigner une vieille et grossière erreur, attribuant à la nature divine une forme humaine. Tel l'anthropomorphisme de la mythologie grecque et romaine et

de celle de bien d'autres peuples. Il est à peine besoin de dire que cet anthropomorphisme n'a rien de commun avec la notion chrétienne et catholique de la nature divine.

Il y a une autre espèce d'anthropomorphisme, auquel on pourrait plus exactement appliquer les termes d'incarnation, d'*humanification*, si l'on veut bien nous permettre ce néologisme. Il ne suppose point que Dieu est, *par nature*, une sorte d'être humain supérieur à l'humanité terrestre ; il conçoit seulement le Dieu suprême et infini, comme se faisant librement et volontairement homme, à quelque degré, en assumant soit la nature humaine tout entière, soit au moins quelque fonction, quelque opération appartenant en propre à une personne humaine. Cette forme d'anthropomorphisme, nous ne la répudions pas, loin de là. Mais nous disons qu'elle appartient à l'ordre surnaturel. Car il n'est point dans la nature de l'homme que Dieu remplisse à son égard, d'une manière à peu près humaine, les fonctions de précepteur, de roi, de législateur, de père, de frère, d'ami, de pourvoyeur, etc., et, si Dieu daigne effectivement revêtir pour lui ces qualités et autres analogues, nous appellerons cela une faveur surnaturelle : surnaturelle au sens absolu, car nulle créature, si noble fût-elle, n'aurait, de par sa nature, le droit d'élever si haut ses prétentions.

En condescendant à un certain anthropomorphisme, en se faisant homme, ou tout au moins en se faisant à quelque degré *humain* au regard de l'humanité, Dieu, suivant la conception catholique, ne change pas, ne se transforme pas, ne se métamorphose pas : il s'unit seulement à quelque chose de l'homme. Le changement est tout entier du côté de la création. Le type le plus complet de cette union, de cette réalisation du surnaturel dans l'humanité est l'Incarnation proprement dite. Là, le Verbe de Dieu se fait réellement personne humaine, en s'unissant la nature humaine et se substituant à la personnalité naturelle de l'homme : *non conversione Divinitatis in carnem sed assumptione humanitatis in Deum*. Il n'y a nulle conversion, nul changement du côté de la Divinité. Il y a simplement union. Ainsi en va-t-il

dans toutes les manifestations du surnaturel. Il a pour base l'union de Dieu en lui-même avec la créature poussée jusqu'à une espèce d'identité ; réalisé en faveur de l'humanité, il fait de Dieu, à un certain degré, un être humain, et de l'homme, à un certain degré aussi, un Dieu ou un être divin.

Mais dans la conception de cette identité, résultat de l'union surnaturelle de Dieu avec l'homme, le dogme catholique se garde de toute exagération. Il y a une certaine identité entre Dieu et la créature dont le rêve, trop souvent caressé, a été toujours repoussé par lui, à l'égal des plus monstrueuses erreurs. C'est la pleine et réelle identité de nature. L'union qui, par impossible, s'achèverait dans cette identité entraînerait la suppression de l'un des deux termes, de l'homme, sans doute, par son absorption finale dans l'essence divine. Ce rêve est spécialement celui des religions de l'Inde, et il est né probablement d'une fausse conception du fait révélé à l'humanité de sa destinée surnaturelle, de son union jusqu'à une certaine identité avec l'Être divin. Le dogme catholique affirme la déification de l'homme par suite de son union surnaturelle avec Dieu. Mais cette déification laisse subsister l'homme entier ; l'union dont elle résulte respecte l'intégrité des deux termes. L'homme qui est fait Dieu réellement et substantiellement, est à la fois, *perfectus Deus et perfectus homo* ; celui qui est fait simplement et accidentellement divin reste à plus forte raison homme complet, en pleine possession de son individualité humaine.

Cette brève exposition de la conception catholique du fait surnaturel, obscurément entrevu par l'humanité entière, dont l'idée et la croyance se retrouvent à la base de toutes les religions, nous a paru nécessaire. Compris de la sorte il apparaît comme manifestement possible aux yeux de quiconque ne nie pas l'existence d'un Dieu personnel, infiniment parfait, intelligent et libre, d'un Dieu tel que l'a connu dans tous les temps la saine philosophie.

(À suivre.)

ALEX. MERCIER, O. P.

## LES CAUSES DU CONFLIT IROQUOIS-HURON

---

C'est un phénomène bien remarquable des commencements de notre histoire que la guerre cruelle, incessante, faite par les Iroquois aux tribus indigènes du Nord et de l'Est de l'Amérique, et surtout à leurs propres congénères, les Hurons. Elle sévissait depuis des années, depuis des générations peut-être, lorsque Champlain, à l'aube du dix-septième siècle, remonta le Saint-Laurent pour la première fois ; la venue des Français ne fit que lui donner un caractère plus sanglant ; et elle se prolongea encore bien des années après que les villages hurons voisins de la Mer Douce eurent été détruits de fond en comble et les débris de la nation dispersés aux quatre vents. Quelle a été l'origine de ce conflit ? Entourés comme ils l'étaient de peuplades algonquines, menacés plus tard par le flot montant de l'immigration européenne, les Iroquois auraient eu, semble-t-il, un intérêt majeur à se concilier les autres groupes d'aborigènes (ou du moins parmi ceux-ci leurs similaires), et à former avec eux une ligue puissante contre les envahisseurs blancs. Dès lors, pourquoi firent-ils constamment la guerre à leurs voisins peaux-rouges ; pourquoi, surtout, s'acharnèrent-ils à la perte des Hurons ?

Telle est la question que se posent encore aujourd'hui beaucoup de curieux de notre histoire. Tout récemment, un jeune Ontarien, M. Hampden Burnham, en faisait, à Peterboro, le sujet d'une conférence, dont j'ai le texte sous les yeux. Passant en revue les explications avancées couramment par les historiens, il se montrait peu satisfait des unes et des autres, mais finissait par se rattacher à la théorie vague d'une soif de vengeance développée chez les Iroquois dans les temps anciens par les persécutions des peuplades voisines. Son étude m'a donné l'idée de tirer au clair cette question restée un peu embrouillée.

L'histoire proprement dite ne nous fournit guère de données de nature à nous faciliter la solution du problème. C'est à peine

si elle enregistre le récit plus ou moins légendaire de violences qui auraient été commises à une époque très reculée par des guerriers hurons sur des Iroquois de la nation Tsonnontouan, lorsque les uns et les autres habitaient ensemble l'île appelée depuis Montréal. C'est là un incident trop banal en lui-même pour avoir été le mobile d'une guerre de cette durée. Aussi, à mon avis, la cause véritable d'un phénomène de cette importance ne se trouve-t-elle pas dans un simple fait accidentel : elle se rattache étroitement, — je vais essayer de le démontrer, — aux conditions de l'ordre économique et social.

La science sociale nous enseigne que la chasse, de sa nature, pousse à la guerre les populations primitives qui en font un moyen principal d'existence. On conçoit facilement que la poursuite habituelle du gibier par des jeunes gens armés, les rencontres fréquentes qui ont lieu entre bandes de tribus voisines, rivales, en territoire indécis, fournissent bien des occasions de ruptures et de rixes. On se bat pour la possession du gibier et des territoires de chasse : c'est le motif le plus ordinaire des guerres que se font les peuplades sauvages. On conçoit, de même, que l'établissement des Européens en Amérique et le développement du commerce des fourrures, en donnant aux produits de la chasse une valeur marchande qu'ils n'avaient pas jusque-là, aient grandement intensifié la compétition et les haines entre peuples chasseurs. La guerre d'escarmouche devint une guerre à outrance. L'introduction des armes à feu par les émigrants européens contribua aussi sans doute à donner à la guerre entre tribus indiennes (surtout de la part des Iroquois, qui en furent mieux pourvus) un caractère plus meurtrier et décisif ; et les victoires rapides, les succès continus remportés par les Iroquois les poussèrent sans cesse vers de nouvelles expéditions.

Maintenant serrons le phénomène de plus près. Rappelons nous quels étaient, au moment de l'arrivée des émigrants d'Europe, la situation géographique, le rôle économique des trois principaux groupes d'aborigènes dans le bassin du Saint-Laurent. Les Algon-

quins, purs chasseurs nomades, occupaient tout le haut pays forestier au nord et au nord-ouest de la colonie française, depuis les côtes du Labrador jusqu'aux rives du lac Supérieur et au delà, une vaste région reposant sur le granit, couverte de conifères et de bouleaux, généralement peu favorable à la culture, mais riche en gibier, en bêtes à fourrures. Au sud du lac Ontario, dans le voisinage des Hollandais et des Anglais, les Iroquois, mi-chasseurs, mi-cultivateurs, alignaient les bourgades de leurs cinq nations en un pays de plaine, beaucoup mieux adapté que le précédent à la culture du sol, mais d'autre part, pauvre en gibier, en fourrures. Entre ces groupes extrêmes, à proximité du lac que nous appelons aujourd'hui Simcoe et de la baie que nous appelons Georgienne, dans l'Ontario, au point de jonction de la plaine fertile et de la montagne giboyeuse, vivaient les Hurons, sédentaires comme les Iroquois. La plaine ondulée qu'ils habitaient n'était guère plus giboyeuse que le pays des Iroquois, mais ils avaient sur ceux-ci l'avantage d'être en rapports étroits de voisinage et d'amitié avec les nomades algonquins du haut pays du nord, pourvoyeurs de fourrures. Plus commerçants, plus avisés que la plupart de ces Algonquins, les Hurons devinrent à l'arrivée des Français les intermédiaires et les transporteurs de la traite des pelleteries. On peut dire qu'ils furent dans la première moitié du dix-septième siècle le pivot de tout le mouvement commercial de la région.

On voit que les Iroquois, alliés naturels des Hollandais puis des Anglais dans le commerce des fourrures, avaient un intérêt pécuniaire à faire la guerre à la fois aux Algonquins, aux Hurons et aux Français, mais avant tout aux Hurons, facteurs principaux de l'organisation rivale. Les Algonquins du Nord, nomades pauvres, toujours en mouvement, répandus par toutes petites bandes sur un immense territoire, donnaient moins de prise à l'attaque que les Hurons. Il était plus difficile de les atteindre dans leurs lointaines solitudes, et il y avait moins d'avantage à retirer de leur défaite. Les colons français offraient une proie plus riche,

mais à l'abri de leurs forts ils étaient plus à même de se défendre que les Hurons, et ils pouvaient à l'occasion exercer de terribles représailles. Les Hurons, au contraire, dans leurs bourgades populeuses mais mal gardées, dans leurs canots de traite lourdement chargés de fourrures et mal ammunitionnés, prêtaient largement le flanc à l'ennemi, et en leur portant un coup décisif, les Iroquois ruinaient le commerce entre Français et Algonquins, commerce dont la nation huronne était la cheville ouvrière.

Cette raison tirée de la situation géographique et des relations commerciales des divers groupes d'aborigènes, explique suffisamment pourquoi les Iroquois firent porter leurs coups tout particulièrement sur les Hurons. Mais elle explique moins bien leur « rage » à poursuivre ces derniers même après qu'ils les eurent réduits à l'impuissance et détruits comme nation distincte. Elle explique encore moins la guerre atroce qu'ils firent subséquemment à d'autres nations aborigènes de leur propre type social, restées à peu près étrangères au commerce des fourrures, comme le Tionnontaté, les Neutres, les Eriés, les Andastes. Existait-il donc en dehors de la chasse, en dehors de la traite, en dehors de la compétition commerciale, une influence qui prédisposait les Iroquois à la guerre? Oui, et cette influence nous la trouvons dans certains caractères fondamentaux de l'organisation sociale huronne-iroquoise : le double atelier de travail, le clan familial et la forme fédérative de leur groupement en nation.

Qu'était-ce que le double atelier de travail? Tandis que les peuplades algonquines du Nord tiraient leur subsistance uniquement de la chasse et de la pêche, les groupes hurons-iroquois comptaient tout autant sur les produits de culture que sur ceux de la chasse et de la pêche. A chaque foyer huron-iroquois deux groupes de travailleurs coexistaient : les pourvoyeurs de gibier, les productrices de maïs ; ou pour parler le langage de la science sociale, deux ateliers de travail se trouvaient juxtaposés : celui de la chasse, celui de la culture. Ces deux ateliers, à chaque foyer, restaient parfaitement distincts ; celui de la chasse, toujours en

mouvement, groupaient les hommes valides ; celui de la culture était fixe, sédentaire, et comprenait seulement les femmes.

Dans la revue *La Science sociale* (Paris, 1890, t. IX, p. 158), M. Paul de Rousiers, se fondant sur La Harpe et Parkman, a fort bien mis en relief ce trait curieux d'organisation sociale, et montré ses conséquences. En effet, chaque famille huronne-iroquoise dépendant pour sa subsistance à la fois du groupe des hommes livré à la chasse et du groupe des femmes appliqué à la culture, il s'ensuit que le maintien de l'équilibre entre ces deux groupes devenait un sujet de grave préoccupation. (*La Science sociale*, t. X, p. 157).

Cet équilibre entre les deux ateliers, constamment rompu à chaque foyer par les mariages au dehors ou les décès, comment le rétablissait-on ? En premier lieu, par les mariages. M. de Rousiers l'établit à l'aide de faits empruntés surtout à la biographie de la sainte iroquoise, Catherine Tegahkouita (*Ibid.*, t. IX, p. 164).

Mais le second moyen auquel on recourait pour rétablir l'équilibre entre les deux ateliers était l'adoption, l'adoption surtout des prisonniers de guerre. « Les familles, écrit M. de Rousiers, qui avaient perdu un des leurs dans la lutte, recevaient en échange un prisonnier, et statuaient souverainement sur son sort. Elles délibéraient pour savoir si ce remplacement devait leur être avantageux ou non... L'adoption était donc bien un régulateur, un balancier inventé dans le but de conserver à chacun des deux ateliers ses proportions normales et de produire l'équilibre nécessaire. » (*Ibid.*, t. X, pp. 147-9).

Or, l'équilibre devait être maintenu non seulement à chaque foyer entre les deux groupements de travailleurs, mais encore dans chaque nation entre les divers clans familiaux. En effet, chez les Hurons-Iroquois, les individus, groupés matériellement par nations, par villages, par familles, étaient en outre répartis entre plusieurs grands groupements, chacun fondé, à l'origine du moins, sur la consanguinité, la commune descendance de ses membres et chacun se ramifiant dans toutes les nations, dans tous

les villages, dans toutes les familles. De temps immémorial il exista chez les Hurons sept ou huit de ces clans, qui vraisemblablement représentaient les sept ou huit familles dont l'alliance avait formé la souche première de la nation.

M. W.-E. Connelly a pu, dans le territoire indien des États-Unis, recueillir les traditions et observer la vie sociale des Wyandots<sup>1</sup>, groupe important d'origine huronne-iroquoise, rameau de l'ancienne nation du Petun, ou des Tionnontatés, qui dans la première moitié du dix-septième siècle, était fixée sur les bords de la baie de Nottawasaga (au fond de la baie Georgienne). Une étude de lui, parue dans le rapport archéologique de l'Ontario de 1899, projette une vive lumière sur la nature du clan huron-iroquois, et incidemment sur la question dont nous nous occupons. On y lit que la composition de chaque clan se trouvait déterminée d'avance, que chaque clan avait sa liste de noms propres, tous inspirés de quelque particularité de l'animal mythique sous la protection duquel le clan se trouvait placé; et sous peine d'encourir la colère de cette divinité protectrice, les membres du clan étaient soumis à l'obligation d'en tenir les cadres remplis (p. 114). En d'autres termes, il existait entre les clans une rivalité assez vive pour se manifester jusque dans les croyances religieuses et indigènes. Or, c'était surtout par la guerre, par l'adoption des captifs ou des captives, que le clan se refaisait rapidement des pertes qu'il avait subies et que l'équilibre se rétablissait entre les divers clans de la nation. Jusqu'en l'année 1800, d'après M. Connelly, les Wyandots des États-Unis firent la guerre aux Cherokees leurs congénères, dans le but de combler les vides dans leurs divers clans (p. 114).

Sans doute les prisonniers de guerre n'étaient pas toujours adoptés. Si les femmes et les enfants emmenés en captivité étaient rarement mis à mort, on sait à quels horribles supplices

---

1 — « Ouendat » était le nom générique des Hurons; sous sa forme anglaise il est venu à désigner les descendants des Tionnontatés, seulement.

étaient parfois voués les guerriers pris sur l'ennemi. Toutefois, dans l'un comme dans l'autre cas, c'était la famille, ou c'était le clan représenté surtout par l'élément féminin, l'élément stable, du groupe auquel le prisonnier avait été attribué qui décidait de son sort d'une manière ou de l'autre, suivant que le désir de vengeance ou le souci des intérêts matériels l'emportait. La Relation de 1656 (p. 30) rapporte un incident très significatif à cet égard. Un groupe de la nation des Eriés, en vue de se concilier les Iroquois, aurait voulu épargner la vie d'un prisonnier de la nation iroquoise d'Onnontagué. Mais la femme d'Erié à qui ce prisonnier avait été donné en remplacement d'un frère tué à la guerre, décida qu'il serait mis à mort, et pour leur plus grand malheur, les Eriés en passèrent par la décision de cette femme.

La rivalité que nous avons observée il y a un instant chez les Hurons-Iroquois entre les divers clans se produisait également chez eux de nation à nation. Leur groupement national, en effet, n'était pas homogène : il se décomposait en quatre ou cinq petites nations presque indépendantes, chacune désireuse de maintenir, d'augmenter son influence au sein de la confédération. La rivalité, la nécessité d'équilibre entre les nations composant la confédération n'est signalée dans aucun des auteurs que j'ai consultés, comme cause distincte de la propension à la guerre chez les Iroquois. Et pourtant elle me paraît devoir être notée séparément. Sans doute il n'est pas toujours facile de distinguer son action de celle du clan, puisque dans la plupart des cas les deux s'exerçaient simultanément et que les prisonniers réclamés par les guerriers d'une nation étaient nécessairement incorporés dans un des clans de la nation. Mais d'autre part, la nation profitait des acquisitions faites par la section d'un clan comprise dans son territoire, et si dans certaines circonstances, comme celle rapportée plus haut, le clan prédomine au point d'effacer presque la nation, dans d'autres cas c'est la rivalité de nation à nation qui se manifeste surtout. Par exemple, la relation de 1657 (pp. 19 et suivantes) nous met vivement sous les yeux la dispute des Iroquois

---

de la nation d'Agner avec les Iroquois de la nation d'Onnontagué au sujet du partage des quelques centaines de fugitifs hurons réfugiés à l'île d'Orléans.

Ainsi donc, toute l'organisation sociale des Hurons-Iroquois reposait sur le maintien, à chaque foyer, de l'équilibre entre le groupe des hommes livré à la chasse et le groupe des femmes livré à la culture ; sur le maintien dans la tribu de l'équilibre entre les divers clans ; sur le maintien dans la confédération, de l'équilibre entre les petites nations confédérées. Cet équilibre entre les divers groupements subsidiaires, sans cesse rompu comme nous savons, c'était par l'adoption des prisonniers de guerre qu'on trouvait à le rétablir promptement. La guerre était donc une nécessité intermittente, un élément indispensable du bon fonctionnement de ce type de société. Et la guerre se faisant ainsi très souvent en vue de faire des prisonniers qu'on pourrait adopter, on se rend compte pourquoi ces peuplades s'attaquaient de préférence à leurs propres congénères, plus facilement et plus rapidement assimilables.

En somme, une cause d'ordre quasi-physique ou naturel, la chasse ; une cause d'ordre plutôt économique, la concurrence commerciale suscitée par la venue des Européens et intensifiée par la situation géographique ; enfin, une cause d'ordre purement social, la complexité des divers mécanismes sociaux et la nécessité de maintenir l'équilibre entre chaque partie : il semble qu'il y ait là bien assez pour nous faire comprendre la persistance des Iroquois à faire la guerre et à la faire plus particulièrement aux Indiens de leur propre type social.

LÉON GÉRIN.

---

## CHRONIQUE RELIGIEUSE ET POLITIQUE DE FRANCE

---

Le rôle du chroniqueur, chargé d'apprécier les événements actuels de France n'est ni beau ni gai : les temps sont passés où dans ses chroniques, semblables à des bulletins de victoire, il pouvait montrer l'activité française, exubérante de jeunesse, propageant à travers le monde l'influence politique, militaire, industrielle, littéraire, religieuse et morale de la mère-patrie. Aujourd'hui il ressemble plutôt au médecin qui, penché sur la couche du malade, constate l'affaiblissement de la vie, assiste aux accès d'une fièvre violente, et se demande avec angoisse s'il n'est pas en présence de l'épuisement de la consommation qui, lentement mais inexorablement, conduit au dénouement fatal. Et quand sa chronique, j'allais dire son bulletin de malade, est destinée à l'étranger, son patriotisme alarmé ne le place-t-il pas dans l'alternative de voiler la vérité ou de briser sa plume ? Ce choix douloureux et cette amertume me sont, du moins, épargnés, puisque j'écris pour la *Nouvelle-France*, qui est une bonne et belle France, imbue des sentiments les plus généreux à l'égard de l'ancienne patrie, grande encore, même dans ses malheurs.

Et d'abord il faut bien constater l'affaiblissement progressif des forces vives de la nation. La laborieuse discussion du budget, que le gouvernement, d'accord avec sa majorité servile, a cherché à retirer et à écourter le plus possible, pour s'en retourner à ses occupations favorites de dévastations religieuses, a cependant jeté une vive lumière sur la déplorable situation financière du pays. Pour qui veut se rendre un compte exact de l'état présent de la France, l'examen de cette situation financière s'impose, car elle révèle le vice radical du régime actuel et montre les ruines qu'il a accumulées. Que le lecteur me pardonne donc les chiffres que je suis forcé de citer et que j'emprunterai au budget de 1903 : ils ont leur poignante éloquence.

Voici d'abord l'état de la dette publique : *la dette consolidée* pour laquelle l'Etat paie chaque année 641 millions de rentes atteint le chiffre de 21 milliards 366 millions de francs. A cette première dette il faut en ajouter une autre, *la dette à terme*, qui a été constituée par des emprunts remboursables au bout d'un certain nombre d'années, mais qui malheureusement se prorogent sans cesse et augmentent d'année en année : de ce chef l'Etat doit 7 milliards 490 millions. *La dette flottante* est de 1 milliard 401 millions.

Ce serait déjà suffisant pour constituer la plus formidable dette du monde. Mais il faut remarquer de plus que l'Etat paie annuellement 252 millions *de rentes viagères*, c'est-à-dire de pensions ou allocations diverses accordées à ses serviteurs, souvent à ses créatures. Normalement ces rentes viagères devraient s'éteindre avec ceux qui les touchent, mais de fait les dernières vingt-cinq années ont montré qu'elles ne font que s'accroître : c'est donc une obligation stable et permanente qui incombe à l'Etat, et qui évaluée à 3% constitue une charge, *une dette* de 8 milliards 400 millions.

Nous arrivons ainsi à un total de 38 milliards 657 millions de francs.

Mais comme la dilapidation est une maladie contagieuse, les départements eux aussi ont emprunté une somme de 478 millions, et les communes ont de leur côté contracté des emprunts dont l'ensemble monte à 3 milliards 548 millions.

Donc l'ensemble de la dette publique en France atteint près de 43 milliards ; de sorte que, avant toute autre dépense, il faut prélever annuellement sur le budget des recettes 1 milliard 300 millions de francs pour payer les intérêts dûs aux créanciers.

Que si vous voulez vous rendre compte de ce que représentent réellement ces chiffres, votre imagination en est écrasée et votre esprit en reste confondu : vous ne rencontrerez rien d'approchant dans l'histoire d'aucun siècle ni d'aucun pays ; et il ne reste à la France que la triste gloire de posséder le plus gigantesque monu-

ment qui ait jamais été élevé par l'imprévoyance et l'incurie gouvernementale.

Mais que fait le gouvernement en face de ces charges écrasantes ? quels remèdes apporte-t-il à une situation que l'on pourrait craindre désespérée ? Sa manière d'agir est très simple : il ferme les yeux et continue à dilapider. On croyait généralement que le ministère de M. Waldeck-Rousseau avait été, de tous ceux qui se sont succédé depuis trente ans, le plus funeste à nos finances : M. Combes a encore trouvé moyen de surpasser son prédécesseur.

Il faut noter que la France, de même qu'elle est accablée de la plus forte dette publique, possède aussi le plus gros budget du monde ; nulle part les impôts ne sont aussi lourds : le sol en est grevé, la propriété bâtie en est surchargée, les métiers sont ranconnés, les denrées alimentaires exploitées, les objets de première nécessité décimés, les marchandises étrangères tarifées ; ce n'est qu'en saignant le pauvre contribuable à toutes les veines, que l'on parvient à lui extorquer chaque année la somme fantastique de trois milliards et demi. Eh bien ! cette somme ne suffit plus à satisfaire les appétits, les cupidités, les folies des hommes qui nous gouvernent : chaque année il faut avoir recours à des emprunts nouveaux et augmenter la dette publique. Ici encore je suis forcé de citer des chiffres : mais je me contenterai de parler des trois dernières années, celles du ministère Waldeck-Rousseau et de Combes.

En 1901 les dépenses tant ordinaires qu'extraordinaires ont atteint le chiffre de 3 milliards 705 millions de francs ; les recettes ont été de 3 milliards 444 millions ; soit un déficit de 261 millions.

En 1902, aux dépenses de 3 milliards 735 millions n'ont répondu que 3 milliards 456 millions de recettes : nouveau déficit de 279 millions.

Enfin, pour l'année 1903, le budget prévoit des recettes de 3 milliards 458 millions auxquelles correspondent 3 milliards 761 millions de dépenses. C'est donc un déficit prévu de 303 millions.

Additionnez et vous aurez pour une période de trois ans un déficit de 843 millions.

Le tableau est suggestif : c'est la pente fatale où chaque étape augmente la vitesse de la descente, tandis que disparaissent les dernières espérances d'un arrêt. Et cependant les avertissements n'ont pas manqué au gouvernement : un de ses membres, le ministre des finances déclarait que si on continuait de ce train, de nouveaux impôts deviendraient nécessaires ; (grand Dieu ! que peut-on encore imposer ?) ; dans le parlement tous les hommes qui ont à cœur le bien du pays ont montré le danger et poussé le cri d'alarme, quelques-uns, comme M. Ribot, avec une éloquence qui a ému la nation ; au dehors la rente qui s'était si longtemps maintenue au-dessus du pair est descendue à 97. Mais le gouvernement et sa majorité n'ont prêté qu'une oreille distraite à toutes ces remontrances : ils n'ont pu cacher leur impatience devant ces importuns qui venaient leur parler d'économies, de sage administration, du bien de la France. Ils ont bien le temps de s'occuper de ces misérables questions de détails : des affaires autrement importantes réclament leur attention et stimulent leur zèle : il faut chasser quelques religieux, et arracher les sœurs du chevet des malades.

C'est le périodique accès de fièvre anticatholique : nous assistons en effet à une des crises les plus violentes de persécution religieuse que la France ait jamais traversées. A la guerre déguisée et hypocrite qui depuis vingt-cinq ans est faite à l'Eglise, succède l'attaque ouverte et brutale.

Je ne connais pas de spectacle qui déconcerte plus la raison humaine que celui dont la lutte antireligieuse nous rend témoins en France : elle n'est justifiée par rien, elle est directement contraire aux principes des persécuteurs, et cependant elle reste l'unique ressort de la politique intérieure du pays.

Rien ne la justifie : j'entends encore, il est vrai, des orateurs de clubs, voire des ministres, parler du *péril clérical* ; mais les obser-

vateurs les plus attentifs ont beau regarder de tous les côtés, ils n'en voient aucune trace : jamais mot ne fut plus vide de sens. Car il n'est pas de contrée sur terre, où le clergé séculier et régulier s'occupe moins de politique qu'en France : comparez le clergé de notre pays avec celui de l'Italie, de la Belgique, de l'Allemagne, de l'Angleterre, des Etats-Unis, etc., et vous constaterez qu'il n'en existe pas un seul qui jouisse de moins de libertés publiques que le nôtre et qui fasse plus abnégation de ses droits de citoyen. D'aucuns le taxent de pusillanimité ; préférons dire que c'est de la prudence. Mais le fait est indéniable : nos évêques, nos prêtres, nos religieux se renferment strictement dans leur ministère spirituel d'éducation, de moralisation, de charité. Il est vrai qu'ils ont le courage de défendre Dieu quand on l'attaque, de protester quand on viole outrageusement les droits de l'Eglise et la foi des traités ; de crier au loup qui dérobe, déchire, massacre le troupeau des âmes qui leur est confié. C'est là une audace et une tyrannie insupportable, que seule la mort ou la proscription peuvent expier.

Cette persécution est de plus contraire aux principes des persécuteurs : nous les entendons, en tous leurs discours, revendiquer toutes les libertés : liberté de pensée, liberté de conscience, liberté de parole, liberté de la presse, liberté d'action, liberté d'association, et tant d'autres ! Ils s'appellent les apôtres de la liberté à travers le monde ! Et de fait, pour eux, pour eux, leurs amis, leurs partisans, ils s'arrogent toutes les libertés. Mais, dès qu'il s'agit des catholiques, tout change soudain : ils ont beau ne réclamer aucun privilège, revendiquer le seul droit commun, demander la liberté dont jouissent tous les citoyens : pour eux, il n'y a plus de droit, plus de liberté, plus de justice. Il y a là un singulier état d'âme qui se fait jour dans la majorité parlementaire et gouvernementale et dont il serait intéressant et instructif d'étudier les causes, les phénomènes et les manifestations, si le cadre limité de notre chronique ne nous interdisait une pareille étude.

Et cependant je n'ai point exagéré en affirmant que la lutte

religieuse est l'unique ressort de notre politique intérieure, elle prime tout, elle pénètre tout, elle absorbe tout : c'est l'idée fixe, la monomanie, la folie de l'heure présente. J'ai déjà fait remarquer que pour elle on avait rétréci la discussion du budget, et écarté les questions qui sont vitales pour le pays. Mais cette discussion du budget elle-même a été dominée et comme hantée par la haine religieuse : à propos de tout, du budget des cultes, de l'ambassade au Vatican, des écoles d'Orient, des colonies, des aumôniers de lycées, des aumôniers de marine, etc., etc., elle faisait explosion et réclamait des victimes.

Enfin le budget à peine voté, dans les lamentables conditions que j'ai dites, la grande curée commença ; comme des fauves ils s'en lèchent déjà les lèvres ; leur appétit est robuste : il leur faut un grand nombre de victimes ; il est pressé et glouton : il les leur faut sans retard. La loi de M. Waldeck-Rousseau avait déclaré qu'il fallait une loi spéciale pour chaque congrégation qui sollicitait l'autorisation. Il y avait cinquante-quatre demandes de la part des congrégations d'hommes : il fallait donc autant de projets de loi. Mais M. Combes, qui porte déjà au front toutes les tares de Judas, devait encore obéir à l'injonction qui fut faite au traître : « *Fais vite ta besogne!* » Et violant cyniquement la loi, il rédige un projet de loi qui englobait les 25 congrégations enseignantes, un autre pour les 28 congrégations prédicantes, un troisième pour les Chartreux, et demande le rejet en bloc de toutes les demandes. Ainsi on n'examinerait pas une seule demande, mais on voterait contre le principe même de l'autorisation. Ce qui fut fait, malgré les protestations indignées des hommes de loi et de M. Waldeck-Rousseau lui-même.

La discussion répondit à l'attente générale et montra au plein jour les motifs qui guidaient les deux partis. Et ici mon appréciation n'est pas personnelle : c'est celle de tout esprit désintéressé, impartial qui, placé au-dessus des passions, juge froidement des paroles et des actes ; ce sera celle de la postérité : du côté des religieux, non seulement les catholiques, mais tous les hom-

mes honnêtes qui croient encore à la justice et à la liberté ; du côté du gouvernement, ou plutôt devant le gouvernement, le traînant comme on traîne un vil esclave aux gémonies, tous les internationalistes, tous les socialistes, tous les hommes de désordre, tous les lâches serviteurs de la franc-maçonnerie, en un mot, tous ceux dont un honnête homme repousserait les suffrages avec mépris ; en faveur des religieux, outre le droit et la justice, l'éloquence, la science, le talent, le désintéressement, l'indépendance, l'amour du pays, le souci des intérêts publics, la haine de la tyrannie ; pour le gouvernement, l'hypocrisie, le sophisme, les plus viles passions, l'infâme calomnie, le cynisme brutal, les honteuses apostasies, la basse cupidité, s'étaient au milieu des cris fauves, des interruptions forcées, des applaudissements frénétiques, des démentes approbations qui constituent le talent et le savoir de sa servile majorité. Le droit a succombé, la justice a été vaincue, mais un stigmate d'éternelle infamie marque le front des vainqueurs, tandis que l'auréole commence déjà à rayonner autour de la tête des victimes.

Mais ils ne s'arrêteront pas là : je ne parle pas seulement de ces admirables congrégations de femmes, qui, demain, à la rentrée des Chambres, seront exécutées à leur tour ; je veux parler du clergé séculier. Quand il s'agissait d'enlever à une majorité malgré tout hésitante le vote contre les religieux, les meneurs allaient répétant à tous les échos que leur projet favoriserait autant les intérêts de la Religion que ceux de l'Etat : que voulaient-ils, après tout ? supprimer dans l'Eglise un rouage inutile et dangereux ; rétablir les conditions primitives du concordat ; débarrasser les évêques et les curés de concurrents habiles et puissants qui savaient s'implanter partout, absorber tout, et ne laisser aux pasteurs ordinaires que la partie matérielle de la religion et du culte : leur œuvre était donc non une persécution, mais une protection. Ainsi parlaient les bons apôtres : parmi les radicaux et les socialistes, personne ne crut à ces propos ; je n'oserais pas affirmer qu'il en fut de même parmi les catholiques, toujours si

prompts à se laisser leurrer par de fausses promesses. Mais le masque ne tarda pas à tomber, laissant apparaître la véritable portée de leurs desseins : l'expulsion des religieux n'était pas un but, mais une étape ; le but final était la destruction de l'Eglise catholique en France.

A peine le vote contre les religieux était-il obtenu à la chambre que le nouveau cri de guerre était poussé contre l'Eglise, non pas par quelqu'énergumène socialiste, mais par le chef du gouvernement lui-même ; et par une de ces étranges coïncidences qui sont souvent une leçon, et quelquefois un châtiment, le discours que M. Combes prononça le 23 mars contre le Pape, les Evêques, les prêtres et le concordat, se trouva affiché dans toutes les communes de France, à côté du discours dans lequel il proscrivait les religieux.

Je ne sais si jamais le représentant d'un gouvernement civilisé a parlé ainsi, et je n'ai aucune peine à m'imaginer la stupeur, l'ahurissement, puis les éclats de rire, et le mépris qui ont dû saluer ce discours dans toutes les chancelleries étrangères. Et je ne parle pas seulement des faussetés et des mensonges dont il est rempli, des vieilles rengaines qui depuis trente ans traînent dans les clubs de bas étage ; mais de la lâche et brutale attaque contre un pouvoir étranger, auprès duquel la République entretient un ambassadeur et qui, pour être la plus haute puissance morale du monde, n'en est pas moins dépourvu des forces matérielles de se défendre ; de l'indiscrétion inouïe qui révéla les entretiens diplomatiques les plus intimes et les transactions les plus secrètes ; du cynisme avec lequel furent jetés à la pâture des passions publiques des noms respectés qui avaient droit au silence. Par ses maladresses et ses infamies ce discours aurait dû conduire son auteur aux assises ou dans une maison de santé : le Sénat a préféré le faire monter au Capitole ! Tant pis pour le Sénat !

Je me trouvais justement à Rome quand y arriva le texte du discours de M. Combes, et j'étais bien placé pour juger de l'impression qu'il produisait. Certes ce fut de la stupeur ; dans ce

milieu de la diplomatie pontificale, si correcte, si digne, si déliée, si affinée par des traditions dix fois séculaires, on ne pouvait concevoir qu'un homme politique foulât si grossièrement aux pieds tous les usages, toutes les règles qui régissent les rapports internationaux ; la pitié seule arrêta le mépris ; du moins il n'y eut pas trace de crainte. Devant Dieu le Saint-Siège a pour lui la vérité, et devant les hommes il a pour lui le droit. Il a résisté à Napoléon I qui a été brisé : il ne cédera point à M. Combes. Quoi qu'il puisse arriver, l'Eglise défendra les droits inaliénables que lui a confiés Dieu, et notamment ne mettra pas entre les mains de francs-maçons la nomination des évêques.

En attendant la persécution va continuer et s'aggraver encore : après des intervalles plus ou moins longs d'accalmie nous verrons apparaître d'autres accès de fièvre antireligieux secouant et affaiblissant le corps de la France.

Mais que dire de ce mal qui semble s'étendre à tous les organes du pays pour les paralyser ? Est-ce l'épuisement, la consommation, la phtisie morale qui est l'agonie des peuples, en attendant qu'elle en soit la mort ? La question est de celles que l'esprit humain peut bien se poser, mais dont trop d'éléments leur échappent pour oser hasarder une réponse. Certes les hommes les plus clairvoyants et les plus généreux de France ne peuvent se défendre contre la crainte et l'angoisse qui les oppressent devant les incertitudes de l'avenir : mais il ne peuvent fermer les yeux aux raisons d'espérer. La France possède en elle de puissantes ressources et une vigoureuse réserve de vie : il ne faudra peut-être qu'une secousse pour les faire jaillir. Et n'assistons-nous pas aux premiers ébranlements ?

Voyez nos évêques : par deux circulaires du 9 et du 11 avril (notez les jours : le jeudi et le samedi saints !) M. Combes leur a enjoint d'abord d'interdire la chaire sacrée aux anciens religieux proscrits ; ensuite de fermer les chapelles qui ne peuvent se prévaloir d'un décret d'autorisation. Presque tous, ils ont énergique-

ment protesté contre ces prétentions exorbitantes du pouvoir civil; les uns avec la tranquille assurance de leur droit ont emprunté les paroles des Apôtres à leurs juges : « *Nous devons obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes!* » les autres, laissant parler leurs consciences blessées, ont dit avec indignation au gouvernement de se chercher d'autres instruments pour exécuter ses tristes projets. On dira peut-être que ce ne sont là que des paroles, éloqu岸tes sans doute, comme tant d'autres qui ont été prononcées depuis trente ans, et qui n'ont éveillé aucun écho. Non, ce sont des actes : car c'est un acte de se dresser en face du ministre et de lui dire : « Je ne vous obéirai point ! » Et je ne crois pas que depuis trente ans il y ait eu en France un acte d'une aussi grande gravité de la part de l'Episcopat. Il faudrait réunir en une brochure toutes ces protestations épiscopales : elles traduiraient le cri de la conscience catholique outragée et les justes revendications de l'Eglise,

Aussi est-il aisé de concevoir les colères et l'embarras du gouvernement : si deux ou trois évêques seulement avaient refusé d'obéir, on aurait supprimé leur traitement, et peut-être les aurait-on traduits devant un des tribunaux, comme on avait fait autrefois pour M<sup>sr</sup> Gouthe-Soulard, archevêque d'Aix, dans un cas moins grave. Mais supprimer le traitement de soixante-dix évêques ou les citer à la barre d'un tribunal ! Ne serait-ce pas souligner leur désobéissance collective et leur donner à eux et à leur cause un regain de popularité dont le contre-coup couvrirait le gouvernement de ridicule ? D'autre part ne rien faire, c'est s'avouer d'avance vaincu, et encourir la disgrâce des partis avancés. On dit que dans son effarement, M. Combes veut demander conseil et assistance au Pape contre les Evêques ! . . . Ce serait le comble.

Avec les évêques, les religieux résistent : il fautquisitionner des crocheteurs, mobiliser la gendarmerie, convoquer l'armée pour enfoncer les portes des couvents et en tirer de force les religieux : besogne aussi odieuse que ridicule. Et les moines,

forts de leurs droits, n'ont pas peur de la légalité, s'en vont bravement en prison, d'où ils ne sortiront que pour rentrer dans leurs monastères. Chaque jour la résistance s'accroît, et bientôt sans doute il faudra relâcher les malfaiteurs pour faire place dans les cachots aux religieux.

L'opinion publique elle aussi s'émeut : partout on fait des ovations aux victimes et on conspu les persécuteurs ; les Parisiens qui acclament Edouard VII aux courses de Longchamps, sifflent et huent M. Combes et son fils Edgar ; les rudes montagnards des Pyrénées préparent leurs fusils et vident tous les magasins à poudre, dans le cas où la force publique fermerait la basilique de Lourdes ; les électeurs de Chambéry, qui depuis plus de 20 ans ne donnaient leur voix qu'à des radicaux, élisent dix conseillers municipaux catholiques sur douze, au lendemain de l'expulsion des Chartreux ; dans une commune de la Charente-Inférieure, département dont M. Combes est l'élu, 242 électeurs sur 247 lui adressent une pétition très énergique en faveur « *des bonnes sœurs.* » Enfin il y a à l'horizon cette affaire de chantage contre les Chartreux dans laquelle est impliqué le propre fils de M. Combes qui jusqu'ici ne s'est défendu que par sa terrible frayeur du jury ; affaire qui pourrait bien être le commencement du châtiement qui attend le triste apostat qui nous gouverne.

*Quos vult perdere Jupiter dementat*, disaient les anciens. C'est encore aujourd'hui une loi de l'histoire. Exaspérés par cette résistance, nos gouvernants sectaires vont frapper de nouveaux coups, plus forts, plus violents, moins mesurés, plus aveugles : ce sera l'effort désespéré de l'injustice qui croira assurer ainsi son triomphe et qui ne fera que préparer l'heure de la justice de Dieu.

E. MEYER.

Paris, le 11 mai 1903.

# L'ŒUVRE THÉOLOGIQUE DE M<sup>GR</sup> L.-A. PAQUET

HAUTE APPROBATION

---

Au moment de l'apparition du dernier des six volumes des *Commentaria in Summam Theologicam Divi Thomæ* <sup>1</sup>, nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos lecteurs la lettre magistrale adressée à l'auteur par M<sup>GR</sup> l'Archevêque de Québec. Que notre distingué collègue nous pardonne si, sans l'avoir consulté, mais avec l'agrément de Sa Grandeur, nous reproduisons ici ce document, si justement élogieux et si honorable pour celui qui en est l'objet :

## ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC

6 janvier 1903.

M<sup>GR</sup> L.-A. PAQUET, P. A.,

Séminaire de Québec.

Monseigneur,

On peut bien affirmer en toute vérité que l'une des grandes préoccupations de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, durant son long et glorieux pontificat, a été la restauration de la philosophie chrétienne et de la théologie par l'étude de saint Thomas d'Aquin : il n'a laissé échapper aucune occasion d'inculquer à nouveau l'importance capitale de cette étude.

Quelques semaines seulement après son exaltation—le 21 avril 1878—il signalait comme le premier des maux dont souffre notre époque « le renversement universel des vérités suprêmes sur les-

---

1 — *De Sacramentis (2<sup>a</sup> pars)*, Cum appendice de *Novissimis*. Quebeci, ex typographia S. A. Demers.

quelles est fondée la stabilité de la société humaine. » Désireux d'apporter un remède prompt et efficace à ce mal radical, il publia, le 4 août 1879, sa mémorable encyclique *Æterni Patris* dans laquelle il imposait aux Universités et aux Séminaires l'enseignement et l'étude des œuvres du Docteur Angélique. La raison, l'autorité, l'histoire, l'utilité actuelle lui fournissaient des arguments irréfragables pour convaincre l'univers catholique de la nécessité de ce retour. Il leur montrait saint Thomas, prince et maître des scholastiques, remplissant la terre de l'éclat de sa doctrine, « héritant en quelque sorte de l'intelligence de tous les docteurs du passé, puisant ses conclusions dans les raisons et les principes mêmes des choses, arrivant à réfuter à lui seul toutes les erreurs des temps antérieurs et fournissant des armes invincibles pour dissiper celles qui ne manqueront pas de surgir dans l'avenir, distinguant et unissant par une amitié mutuelle la raison et la foi, sauvegardant les droits et la dignité de chacune, de telle sorte que la raison, portée sur les ailes de saint Thomas jusqu'à la faite de l'intelligence humaine, ne peut guère monter plus haut et que la foi peut à peine espérer de la raison des secours plus nombreux et plus puissants que ceux que saint Thomas lui a fournis. » Il terminait cette Encyclique, l'une des plus belles et des plus importantes de son pontificat, par une exhortation pressante faite à tous les évêques de favoriser et de propager partout l'étude des œuvres de ce grand Docteur, de ce prince de la science sacrée.

Mon illustre et regretté prédécesseur, l'Eminentissime Cardinal Taschereau, toujours docile aux moindres désirs du Saint-Siège, n'hésita pas un instant à suivre la direction donnée par Léon XIII, à seconder ses vues et à orienter l'enseignement philosophique et théologique de notre Université Laval de Québec selon les doctrines de l'Ange de l'École. Vous fûtes appelé, Monseigneur, l'un des premiers à faire partie de la nouvelle phalange de professeurs de théologie, et depuis près de vingt ans vous avez consacré votre temps, vos talents et votre travail

à l'exécution du programme d'études tracé par le Souverain Pontife.

Vous avez commencé, ces années dernières, à publier, pour vos élèves et pour le clergé, vos Commentaires sur la Somme théologique de saint Thomas, et vous êtes sur le point de faire imprimer le sixième et dernier volume qui sera le digne couronnement de votre œuvre. Ce volume, je l'attendais avec grande hâte et mon anxiété était partagée par tous ceux qui vous ont suivi et encouragé dès le début, et qui craignaient que votre santé quelque temps chancelante ne vous permît pas de conduire votre travail à bon terme. Mais, grâce à Dieu, nous aurons bientôt ce cours complet de théologie dogmatique qui sera pour les études de nos séminaristes un immense secours, pour notre clergé un précieux arsenal de saine doctrine, et pour notre Université un regain de prestige, un nouveau titre de gloire.

Vous étiez mieux préparé que tout autre à commenter saint Thomas avec succès. Les études sérieuses que vous aviez faites à Rome de la *Somme* du Docteur Angélique ; votre légitime admiration ou plutôt votre vénération pour ce puissant génie ; la sage direction et l'impulsion vigoureuse que vous avait imprimées votre illustre professeur Satolli, devenu depuis Cardinal de la Sainte Eglise Romaine ; l'enseignement thomiste que vous n'avez cessé de donner avec éclat à l'Université Laval, tout vous désignait pour exécuter cette œuvre en fidèle interprète de la pensée du grand Docteur et selon les vues du Souverain Pontife. Les cinq premiers volumes ont été accueillis partout avec une satisfaction marquée ; les professeurs les plus célèbres des Universités et des Séminaires de Rome et d'ailleurs en ont fait les plus beaux éloges et les ont chaleureusement recommandés à leurs élèves. Aussi ai-je appris avec plaisir que la première édition en est déjà épuisée et que vous allez commencer tout de suite à en publier une seconde : c'est là une preuve irrécusable du succès qu'a obtenu votre ouvrage et je m'en réjouis de grand cœur.

Aux appréciations si flatteuses qu'ont faites de vos Commen-

---

taires des cardinaux, des évêques, des théologiens distingués, j'unis volontiers mes félicitations et mes encouragements pour des travaux ultérieurs. Je désire que tous les prêtres de mon diocèse, sans exception, aient votre ouvrage entre les mains et en fassent une étude sérieuse ; la lecture quotidienne de ces pages où se reflète comme dans un miroir fidèle la pensée du Docteur Angélique, donnera des idées nettes, précises sur tous les dogmes catholiques, des arguments solides, une doctrine sûre et en même temps une exactitude d'expression qui permettra, en toutes circonstances, de ne jamais dévier de la vérité. En vous appuyant sur les principes généraux posés par saint Thomas pour traiter les questions modernes de l'hypnotisme, du transformisme et autres, vous avez appliqué la parole de Léon XIII, à savoir que les solutions données par l'Ange de l'École « répondent aux nécessités de tous les temps et suffisent à la réfutation des erreurs perpétuellement renaissantes. »

Je prie Dieu de bénir ce dernier volume que vous allez faire imprimer et de lui faire produire, comme à ses aînés, en même temps que la vénération pour saint Thomas d'Aquin, des fruits de salut abondants et suaves.

Veillez agréer, Monseigneur, l'expression de mes sentiments les plus dévoués en N.-S.

† LOUIS-NAZAIRE,

Archevêque de Québec.

---

## PAGES ROMAINES

---

VENISE. — RÉCEPTION DE MARCONI AU CAPITOLE. — VISITES DU ROI EDOUARD ET DE L'EMPEREUR GUILLAUME AU VATICAN.

Depuis les heures les plus matinales, Venise voyait ses canaux sillonnés par ses gondoles pleines de citoyens et d'étrangers, et ses vieux palais redisaient tous les échos des acclamations et des chansons joyeuses qui retentissaient de toutes parts. En la fête de Saint-Marc, son patron, la reine de l'Adriatique allait, pour la seconde fois en mille ans, inaugurer la première pierre de son campanile.

Toute la matinée, sur la place Saint-Marc et dans les environs, ce fut une lutte entre Vénitiens pour conquérir une place et la garder péniblement jusqu'à l'heure officielle de l'inauguration, trois heures après-midi. A part les invités qui furent dîner tranquillement dans leurs demeures dans la certitude d'avoir accès dans l'enceinte réservée, les curieux transformèrent ce jour de fête en un long jour de jeûne, pour ne pas se priver du plaisir d'être les heureux témoins de la cérémonie.

Les joies qu'elle leur procura leur firent oublier leurs peines quand ils virent, au milieu des splendeurs du culte, le cardinal Sarto, patriarche de Venise, bénir solennellement la première pierre, au sein de la pompe officielle, le comte de Turin, cousin du roi et son représentant, la cimenter lui-même dans les fondations, et dans le cadre incomparable que formaient la basilique, le palais des doges, la mer, le palais royal, les procuraties et l'immense foule, le ministre italien Nasi, et M. Chaumié, ministre de l'Instruction publique en France, proclamer l'un et l'autre en des discours les gloires de la Vénétie et jeter le cri patriotique de Vive Saint-Marc ! Ironie des choses, « la marseillaise » dont le chant retentit pour la première fois, en cette même place, pour fêter la chute de la république vénitienne, en 1797, l'hymne italien qui rappelle plutôt une occupation nouvelle qu'une résurrection nationale de Venise, se firent entendre tour à tour et furent longuement acclamés, pendant que sur un parchemin, élégamment écrit et peint dans le style du XV<sup>e</sup> siècle par Vincent Faggiotto, le procès-verbal de la cérémonie, signé par le cardinal, le comte de Turin, les ministres, les autorités, était placé dans l'intérieur de la première pierre pour garder le récit de la journée aux siècles à venir.

Le lendemain Venise ouvrait sa cinquième exposition internationale d'art. Divisée en deux grandes parties, la première dans la salle romaine, toscane,

émilienne, lombarde, piémontaise, méridionale, vénitienne est consacrée à la peinture italienne ; l'autre est réservée à l'art dans les nations étrangères.



Dans le Palais que Paul III, Farnèse, fit élever au sommet du Capitole sur les dessins de Michel-Ange, le jeudi, 8 mai, Rome par la voix du prince Prosper Colonna, son syndic, proclamait Guillaume Marconi, citoyen romain.

Votés par le conseil municipal, les honneurs de ce titre avaient le double but de glorifier l'inventeur du télégraphe sans fil et de donner à la ville éternelle l'éclat d'une nouvelle grandeur. De tout temps Rome a donné des lettres de naturalisation aux gloires du monde pour les grandir et être grandie par elles.

A dix heures du matin, trois voitures de la municipalité amenaient au Capitole Guillaume Marconi, sa mère, son frère Alphonse, M. Bonnaty, président de la compagnie Marconi, sa fille, le lieutenant de vaisseau Solari et son épouse, l'ingénieur Guillaume Mengarini, le professeur Ascoli. Au milieu de ce cortège formé par tout ce que la nature pouvait offrir de plus tendre à son cœur, la science de plus intelligent et de plus dévoué à son œuvre, Marconi fut reçu par le conseil municipal au milieu de cette émotion frénétique d'un public enthousiaste, ne cessant de crier : Vive Marconi ! vive le génie italien !

Intimidé tout d'abord, le jeune inventeur s'assit non loin de sa mère qui ne parvenait pas à dissimuler les émotions de sa joie. Dans une harangue qui racontait à grands traits la carrière scientifique du héros, le prince Prosper Colonna proclamait Guillaume Marconi citoyen romain, et lui en remettait les lettres patentes. Sur un parchemin où Joseph Cellini a dessiné avec le globe terrestre, l'Etude et l'Inspiration sous l'image de deux femmes, ainsi que la Victoire et Rome avec les insignes de l'empire du monde, elles portent les paroles suivantes :

S. P. Q. R.

A GUGLIEMO MARCONI.

Che con genio perseverante ha dato alle onde eteree,

Attraverso gli Oceani la parola,

Roma,

Col voto unanime della sua Rappresentanza,

Il di 6 marzo 1903,

Conferendo l'onore che solo ai sommi tributa

Decretò la cittadinanza.

Il ne fallut pas moins de cinq longues minutes pour que l'enthousiasme de tous, non point lassé, mais moins expansif, permit à Marconi de parler

à son tour. Il le fit avec simplicité, et lui qui donna à l'électricité la puissante parole qui traverse les mers, eut des accents presque timides pour remercier Rome de lui avoir facilité ses premières expériences, et pour manifester à tous la fierté qu'il éprouvait à pouvoir dire : *Civis romanus sum*.

Exténué par la fatigue, Marconi se dérobant aussitôt aux acclamations, se retira pour revenir dans l'après-midi du même jour faire lui-même la longue histoire de ses découvertes, de la ténacité de ses recherches, de ses succès au Canada, en Angleterre et du couronnement de son œuvre. Le roi, la reine, le prince de la maison de Savoie, tout ce que Rome compte d'esprits cultivés composaient son auditoire. Des projections électriques aidaient puissamment à comprendre les exposés scientifiques, des cartes géographiques permettaient de suivre l'inventeur dans les différents pays où il a fait successivement les expériences qui devaient aboutir à son admirable invention.



Deux des grandes visites attendues ont été faites ; à quelques jours d'intervalle, Rome a reçu le roi d'Angleterre et l'empereur d'Allemagne. Ce n'est pas sans efforts que le protocole est parvenu à régler le cérémonial de la visite du roi Edouard à Sa Sainteté Léon XIII. Là, nulle tradition n'était à invoquer ; depuis la Réforme, jamais le chef de la religion anglicane ne s'était trouvé face à face avec le chef de la catholicité. Une des plus bizarres conséquences de la prise de Rome par les Italiens devait être de ménager au roi d'Angleterre une visite à la papauté.

Pendant l'hiver de 1858-59 qui vit la grande duchesse Catherine de Russie, la reine Marie-Christine d'Espagne, le prince Albert de Prusse, la princesse Marie-Alexandrine de Prusse, le roi et la reine de Prusse, la grande-duchesse Marie-Nicolaowna de Russie, le grand-duc de Toscane et sa famille, l'archiduc Reynier d'Autriche, etc., prendre le chemin de Rome et séjourner dans la Ville éternelle, le prince de Galles, sous le nom de Baron de Renfrew, vint visiter pour la première fois la capitale du monde chrétien. Arrivé le 3 février 1859, le 7 du même mois il fut reçu en audience par Pie IX qui lui fit le meilleur accueil. Soit qu'il obéit aux ordres qui lui avaient été donnés, soit que son zèle de protestant craignit que le jeune prince ne subit la fascination de la bonté du grand pape, le colonel Bruce qui accompagnait le Baron de Renfrew, en qualité de gouverneur, et qui assistait à l'audience, se leva bientôt comme pour mettre fin à l'entretien du pontife et de l'héritier de la couronne d'Angleterre. Sans faire nulle attention à l'impatience peu courtoise de Bruce, Pie IX et le prince continuèrent à causer longtemps encore et le colonel debout devint le témoin respectueux des charmes d'une telle entrevue.

Le 22 février, le prince visita l'église Saint-Clément, desservie par les dominicains irlandais, et fut rendre visite au Père Prieur Joseph Mullooly, dans son humble cellule ; le jour de la Saint Patrice, l'église de Sainte-Agathe *alla suburra* atténante au collège irlandais eut la même faveur, et le 2 mai, brusquement rappelé par la reine Victoria par suite des événements politiques de la Péninsule, il s'embarquait directement pour l'Angleterre après avoir pris congé de Pie IX.

Le 12 novembre 1862, le prince de Galles, le prince héritier de Prusse et la princesse héritière, à bord de l'*Osborne*, arrivaient à Civitavecchia et prenaient, le même jour, le chemin de Rome. Le 17 le groupe princier rendait, en train de gala, visite au Pape, et le 24 du même mois, le prince de Galles laissant sa sœur et son beau-père, s'embarquait sur la frégate qui l'avait amené.

Le prince de Galles avait rendu plusieurs fois hommage à la Papauté dont il avait été l'hôte sous le pouvoir temporel ; roi d'Angleterre, il est venu la saluer en la personne de Léon XIII, dans l'après-midi du 29 avril. Accompagné de C. Hardinge, Sir Stanley A. Clarke, ministre de la maison royale d'Angleterre, de Hedworth Lambton, contre-amiral, commandant le yacht *Victoria Albert*, Edouard VII en costume de feld-maréchal, reçu avec tous les honneurs dus à son rang dans la cour Saint-Damase, accueilli par le pape au seuil de ses appartements privés, eut avec lui un entretien secret de 25 minutes, puis il présentait sa suite au Saint-Père, et le quittait émerveillé de cette intelligence qui a gardé toute la vivacité de la jeunesse, en dépit d'un âge presque séculaire.



Au souvenir de l'empressement que mit l'empereur Guillaume II à se rendre auprès de Sa Sainteté, dès le lendemain de son arrivée à Rome et du faste impérial dont il entoura sa visite, après le départ de son puissant allié, l'Italie s'est demandé si Guillaume II était venu dans sa capitale pour y saluer son roi ou pour y vénérer le pape. Depuis plusieurs jours, de Berlin, les voitures de la cour, les chevaux préférés de l'empereur l'avaient précédé dans Rome ; c'était dans ses propres équipages que le chef de la confédération germanique voulait franchir le seuil du Vatican.

C'était la troisième fois que Guillaume II allait voir Léon XIII. La première visite remonte aux premiers mois de son règne, 12 octobre 1888, et l'on se rappelle encore comment, obéissant aux ordres de son père, le Chancelier de fer, le comte Herbert de Bismark interrompit brusquement et grossièrement l'audience pontificale, sous prétexte d'introduire auprès du Saint-Père le prince Henri de Prusse, en réalité pour ne pas permettre au Pape d'exercer une influence heureuse sur l'esprit du jeune empereur. Dans sa seconde

visite, le lundi 24 avril 1893, Guillaume II était accompagné de l'impératrice ; dans sa troisième, 3 mai 1903, l'empereur avait avec lui ses deux fils aînés, les princes Frédéric et Eitel.

Un déjeuner auquel l'empereur avait invité les cardinaux Rampolla, Agliardi, Gotti, le majordome, le maître de chambre de Sa Sainteté et plusieurs autres prélats de la cour pontificale, précéda, au palais Odescalchi, la visite impériale au Vatican. Sur la tour du Quirinal, où il flottait depuis l'arrivée de Guillaume, le pavillon allemand avait été ramené comme pour bien marquer que l'empereur n'était plus, en ces heures consacrées au chef de l'Eglise, l'hôte de l'Italie. Vers 3 heures, dans une voiture à la Daumont, assis à côté du prince héritier, escorté de sa garde, suivi de dix carrosses de cour, Guillaume revêtu de l'uniforme bleu des Hussards se rendit au palais apostolique. Sur le parcours du cortège, les soldats italiens portaient les armes, les musiques militaires jouaient l'hymne allemand ; près de Saint-Pierre, environ 800 pèlerins de Cologne, après avoir applaudi frénétiquement leur maître à son passage, s'en furent dans leur église nationale teutonique chanter un *Te Deum*. Cette prière d'action de grâce faite à Dieu, à l'heure même où l'empereur s'entretenait avec le pape des intérêts religieux de l'Allemagne, empruntait aux circonstances une particulière solennité.

Reçu au bas de l'escalier d'honneur du palais par M<sup>sr</sup> Cagiano de Azevedo, majordome de Sa Sainteté, entouré de M<sup>sr</sup> Constantini, grand-aumônier, de M<sup>sr</sup> Pifferi, sacriste, des marquis Jules Sacchetti et Serluppi, du Prince Rospigliosi, commandant de la garde noble, du Comte Camille Pecci, commandant de la garde palatine, du Baron Meyer de Schauensee, commandant de la garde suisse, et du C<sup>te</sup> Tagliaferri, commandant la gendarmerie pontificale, l'empereur se dirigea vers la salle Clémentine où l'attendaient le maître de chambre, les camériers secrets participants, une partie de la cour pontificale, des évêques d'Allemagne, etc. Au milieu de l'antichambre secrète, Guillaume rencontra Léon XIII qui venait à sa rencontre, en soutane et en mozette blanches, il le suivit dans son cabinet privé, s'entretenant seul à seul avec le vieillard du Vatican pendant près d'une demi-heure. Puis se fit la présentation des princes, puis l'échange des cadeaux : de la part du pape ce furent trois superbes tableaux en mosaïque représentant, l'un le forum romain, les deux autres, la fontaine Trévi et le château Saint-Ange ; de la part de l'empereur, trois magnifiques albums contenant diverses photographies de la façade de la cathédrale de Metz récemment restaurée par les soins du gouvernement prussien. L'audience collective de la suite de Guillaume termina la visite, et tour à tour le Saint-Père reçut les hommages du comte Otton de Bülow, chancelier de l'empire, du comte de Waldersee, feld-maréchal général, du comte d'Eulenburg, grand-maréchal de la cour, du général de Plessen, du comte de Widel, grand-écuyer, du baron de Seaden-

---

Bibran, vice-amiral, du lieutenant général Scholl, de M. Klehmet, conseiller au ministère des affaires étrangères, du conseiller de Valentini, chef du cabinet particulier de l'empereur, du lieutenant-colonel Plüskow, du docteur Ilberg, médecin de Sa Majesté, etc., etc.

Le lendemain, une seconde audience moins écourtée que la première était accordée par Léon XIII à tous ces personnages de la cour allemande, et par les ordres exprès de Guillaume, la domesticité de l'empereur allait elle-même se prosterner devant le Pape et recevoir sa bénédiction.

Deux jours après, accompagné par le roi d'Italie, Guillaume se rendait au Mont-Cassin, autrefois visité par Totila, au temps de saint Benoit, plus tard par Charlemagne qui, après avoir donné à tous les moines le titre de chapelains de l'empire et à l'abbé le titre d'archi-chancelier, octroya à ce dernier le privilège de boire dans une coupe d'or, de porter un manteau de pourpre et d'arborer le drapeau impérial.—En gravissant les pentes rapides qui mènent au monastère, ces figures du passé devaient s'éveiller dans le souvenir de Guillaume, et dans son imagination devait revivre cette visite triomphale de l'empereur Louis II, quand, au lendemain de ses victoires sur les Sarrasins, les moines du Mont-Cassin vinrent à sa rencontre, flambeaux allumés, encensoir à la main, chantant des hymnes d'allégresse.—En des temps moins lointains Conrad III, Frédéric II et d'autres empereurs d'Allemagne visitèrent cette célèbre abbaye où, pendant le VIII<sup>e</sup> siècle, Carloman, frère aîné de Pépin-le-Bref, et Ratchis, ancien roi des Lombards, vinrent, le premier y garder les troupeaux, le second y travailler à la cuisine, sous les ordres de l'abbé Petronace qui leur confia ces emplois.

Trente-quatre grands volumes élégamment reliés ayant pour titre : Œuvres militaires de Frédéric le Grand, et 10,000 marcs pour contribuer à la restauration de la crypte de saint Benoit, tel est le cadeau de l'empereur au célèbre monastère. En échange, le Père abbé Boniface Krug, d'origine allemande, de nationalité américaine, lui offrit le « Scadenziere » de Frédéric II, publication de grande importance historique, spécialement préparée pour les Bénédictins pour être donnée en hommage à l'empereur. Un éloge fait par Guillaume à l'ordre de saint Benoit qu'il aime à voir partout prier et travailler, une invitation au Rév. Père abbé Krug de renouveler l'art de la mosaïque antique « qui va si bien au mysticisme austère de la religion » clôturèrent la visite.

DON PAOLO-AGOSTO.

---

## CORRESPONDANCE

---

Nous sommes heureux de publier, à titre de rectification, les deux lettres suivantes dont le sens est assez clair pour nous dispenser de tout commentaire :

Nouvelle-Orléans, 9 avril 1903.

Monsieur le rédacteur de la *Nouvelle France*.

Un de mes amis a appelé mon attention sur un article de M. Ernest Gagnon, publié dans la livraison de février 1903 de la *Nouvelle-France*. Dans son article M. Gagnon mentionne l'Athénée Louisianais, qui a, je crois, disparu il y a quelques années, un peu avant la mort de son principal fondateur, le très méritant M. Tujague.

Je suis heureux de pouvoir vous dire, M. le Rédacteur, que loin d'avoir disparu, l'Athénée Louisianais n'a jamais été plus prospère qu'en ce moment. M. Cambon, ambassadeur de France, est venu à la Nouvelle-Orléans, l'année dernière, sur l'invitation de l'Athénée, et cette société continue à combattre vaillamment et avec succès pour la conservation de la langue française en Louisiane.

M. François Tujague était un membre distingué de l'Athénée Louisianais, mais n'en a pas été le fondateur. C'est le Dr Alfred Mercier, Louisianais de naissance, littérateur éminent, qui fonda l'Athénée en 1874. Il en fut le secrétaire perpétuel jusqu'à sa mort en 1894.

J'espère, Monsieur le Rédacteur, que vous voudrez bien donner à cette lettre la même publicité qu'à l'article de M. Gagnon. Je suis sûr que les Canadiens-français seront heureux d'apprendre que l'Athénée Louisianais est *vivant, très vivant*. Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

ALCÉE FORTIER,

Président de l'Athénée Louisianais.

---

Québec, 25 avril 1903.

A M. ALCÉE FORTIER,  
Président de l'Athénée Louisianais,  
Nouvelle-Orléans.

Monsieur,

Jé m'empresse de répondre à votre lettre du 9 de ce mois, que M. l'abbé Lindsay vient de me faire remettre.

Peu de jours avant la mort de Monsieur Tujague, nos journaux ont reproduit un article portant sa signature, au sujet du maintien de la langue française en Louisiane. Le souvenir de cet écrit, empreint d'un profond découragement, et le fait que, depuis plusieurs années, je n'avais pas eu l'occasion de voir aucune publication émanant de l'*Athénée Louisianais*, m'ont porté à croire que votre association avait peut-être cessé d'exister. Je dis « peut-être, » car, par un singulier caprice de la langue, le fait d'écrire « je crois, » en affirmant une chose, indique que l'on n'en est pas très sûr.

Monsieur Sylvain, d'Ottawa, après avoir lu mon article intitulé : « Notre langage » dans la *Nouvelle-France* du mois de février dernier, m'a fait savoir que votre association existait encore et que ses bulletins étaient publiés régulièrement. Je me suis alors empressé d'envoyer à l'*Enseignement primaire*, de Québec, qui m'avait demandé la permission de reproduire mon article, un Post-Scriptum constatant cette continuité d'existence, que je venais d'apprendre avec une vive satisfaction, et que votre lettre vient confirmer aujourd'hui.

Le nom du docteur Alfred Mercier ainsi que le vôtre, Monsieur, ne me sont pas inconnus ; cependant je dois déclarer que nous ne nous rendons pas suffisamment compte ici du travail que nos cousins de la Louisiane accomplissent pour conserver la langue et les traditions françaises dans leur intéressante région. Et cela m'amène à vous prier, Monsieur le président, d'écrire pour notre revue *La Nouvelle-France*, un article sur l'œuvre de l'*Athénée Louisianais*, ou quelque sujet connexe, et aussi d'échanger votre publication avec la nôtre.

Veillez agréer, Monsieur, avec mes félicitations bien sincères, l'expression de ma cordiale et respectueuse estime.

ERNEST GAGNON.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

MÉDECINE SANS MÉDECIN, par le docteur Surbled, librairie Bloud, Paris.—Voilà un livre qui pourra rendre de précieux services, dans les affections subites, en attendant le médecin. L'éminent praticien qui en est l'auteur veut être utile à ses patients et aux malades en général ; il veut que par des soins intelligents on prépare les voies à l'homme de l'art, dont le traitement n'en sera alors que plus efficace. Loin donc d'empiéter sur le terrain de ses confrères—ce qui serait également se nuire à lui-même—il leur a ménagé dans ce livre un auxiliaire opportun.

Notre littérature médicale compte déjà quelques traités de ce genre, auxquels on serait tenté de reprocher, outre leur prix élevé, la surabondance des matières et une initiation trop détaillée aux symptômes des diverses maladies. La *Médecine sans Médecin* du docteur Surbled, sous un volume restreint et à un prix modique, suffit aux exigences raisonnables.

L'AMOUR SAIN, par le même, A. Maloine, éditeur, Paris. Après l'hygiène corporelle, l'hygiène morale et sociale.—Profond philosophe autant que physiologiste savant et expérimenté, mais avant tout chrétien éclairé et convaincu et patriote dévoué, notre distingué collaborateur aborde, encore une fois, la solution d'un problème qui intéresse au plus haut degré la famille, et partant l'Eglise et la nation. Dieu sait si la question est de première actualité pour notre ancienne mère-patrie, aussi bien que pour nos voisins d'Ontario et de la Nouvelle-Angleterre. Plaise à la divine Providence que notre chère patrie, fidèle à la loi du Créateur et respectant l'inviolabilité et la sainteté du mariage, ignore longtemps et toujours le fléau de la dépopulation !—Aux seules personnes mariées, désireuses de s'éclairer sur les devoirs sacrés de leur état ou de sauvegarder l'intérêt vital de ceux qui leur

sont chers, nous recommandons ce livre où l'auteur semble avoir résumé, avec une dialectique convaincante et dans un style toujours noble, les salutaires leçons qu'il a données à ses contemporains dans ses travaux antérieurs sur des sujets analogues<sup>1</sup>.

Les ouvrages du docteur Surbled ne se comptent plus. Il collabore, en outre, à presque toutes les revues catholiques de la France et de la Belgique, voire de l'Italie. Qu'il puisse mener de front tant de travaux, c'est pour nous un mystère. Plût à Dieu que ceux de nos médecins qui savent écrire fussent tentés de suivre l'exemple de leurs confrères de France! Le grand Récamier s'occupait à ses heures perdues d'apologétique. Un des plus célèbres chirurgiens de Paris, le Dr Michaux, se consacre aux patronages de jeunes gens et y développe des sociétés de gymnastique. « Il est impossible, nous écrivait dernièrement l'auteur du livre que nous venons d'apprécier, il est impossible, à moins de s'abrutir, de se confiner toute sa vie dans la médecine et de ne pas chercher ailleurs une diversion et un dérivatif. » Nos lecteurs savent à quels nobles travaux l'éminent médecin qui a dicté ces paroles consacre ses rares loisirs.

L'EXCELLENCE DE LA DÉVOTION AU CŒUR ADORABLE DE JÉSUS-CHRIST, par le Père Joseph de Gallifet, S. J.—Edition canadienne publiée par un Père de la même compagnie d'après l'édition de 1745: Bureaux du *Messenger Canadien du Sacré-Cœur*, Montréal. Prix 25 cents l'unité, \$2.40 la douzaine.

Nous sommes tard-venu pour saluer l'apparition de cet opuscule sur la dévotion par excellence des temps actuels. Le mois de juin, consacré au culte du Cœur adorable de Jésus, nous fournit l'occasion de réparer notre négligence. Nous connaissons, pour l'avoir souvent feuilleté et parfois exploité, ce rarissime exemplaire de 1745 que l'éditeur canadien a eu l'heureuse inspiration de reproduire. Il y a eu, depuis cette époque, tout une floraison de littérature mystique sur la dévotion au Sacré-Cœur. Mais en a-t-on écrit d'une manière à la fois plus attrayante et plus solide? Nous en doutons. Le Père de Gallifet (*L'Introduction* de l'éditeur en fait foi) était un homme aussi vertueux que savant; contemporain des révélations du Divin Maître à la Bienheureuse Marguerite-Marie, et des guides que Dieu avait choisis pour diriger cette âme privilégiée dans les voies de la sainteté, il a, pour ainsi dire, vécu dans l'atmosphère de cette *flamme luisante et ardente* dont son âme était en même temps embrasée et éclairée.

L'opuscule est dédié à la Vénérable Marie de l'Incarnation que l'auteur n'avait pas oublié de mentionner dans l'antique édition, et aux illustres martyrs Jean de Brébeuf et Gabriel Lalemant. On ne saurait mieux choisir: Marie de l'Incarnation a été la messagère du Sacré-Cœur dans le Nouveau-Monde; les martyrs jésuites ont versé leur sang en travaillant au salut des âmes « qu'il a tant aimées. »

L. L., P<sup>tre</sup>.

<sup>1</sup>—A consulter, entre autres ouvrages du même auteur, *La vie du jeune homme, La vie à deux*.

---

*Le Président du Bureau de Direction : L'abbé L. LINDSAY.*

---

QUÉBEC : — Imprimerie S.-A. DEMERS, N° 30, rue de la Fabrique.